



**Table de concertation
communautaire Mirabelloise**

Mémoire de la

**Table de concertation communautaire
Mirabelloise**

**Consultation publique
Solidarité et inclusion sociale
Vers un troisième plan d'action gouvernemental**

**Déposé à la direction des politiques de lutte contre la pauvreté
et de l'action communautaire**

Janvier 2016

Table de concertation communautaire Mirabelloise
8106 C rue de Belle-Rivière, Mirabel, QC, J7N2V8
Téléphone : (450) 848-6059
direction@tccdemirabel.com
www.tccdemirabel.com

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	3
Introduction	4
Les axes d'intervention à privilégier	5
Le logement social et abordable	5
La lutte de l'insécurité alimentaire	6
Le transport collectif	7
Conclusion	8
En résumé	10
Membres de la TCCM	13

PRÉSENTATION

La Table de concertation communautaire mirabelloise est un regroupement intersectoriel d'organismes locaux qui a pour mandat de promouvoir le développement des actions communautaires, de concerter et de mobiliser les différents intervenants du milieu afin de promouvoir et soutenir le développement et le potentiel des individus qui le compose.

Il nous semble important de statuer que pour les membres de la TCCM, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale passe par le développement de la communauté visant avant tout la mise en place de conditions favorisant le développement des individus et des collectivités. Nous prôtons donc une approche globale et concertée qui exige l'implication de tous. Nous insistons sur la valorisation du potentiel des individus et des collectivités, ce dernier permettant d'établir des liens, de renforcer le tissu social d'assurer la continuité dans le développement d'une culture d'entraide.

Reconnue comme l'organisme structurant la concertation au sein de la communauté mirabelloise, la TCCM tient à souligner son immense satisfaction devant l'intention gouvernementale de poursuivre sa lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale par l'élaboration d'un troisième plan d'action. Cette consultation publique démontre une volonté politique de maintenir son soutien aux personnes marginalisées, exclues ou en situation de pauvreté.

INTRODUCTION

Par ce mémoire, la Table de concertation communautaire mirabelloise répond à l'invitation faite par le gouvernement à la population et aux partenaires des différents secteurs à faire part de leurs opinions et suggestions dans le but de cerner les enjeux prioritaires dans l'élaboration d'un troisième plan d'action en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Pour la TCCM, le support gouvernemental des instances locales est une voie à privilégier afin qu'un milieu identifie des moyens adaptés à sa situation. Déjà les alliances mises en place dans le plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015 ont permis d'installer une nouvelle culture de travail dans les milieux moins concertés. Toutefois, la mobilisation et les concertations créées et/ou soutenues au cours des cinq dernières années demeurent fragiles et risquent de s'effriter sans une nouvelle génération d'Alliance.

Malgré l'abolition des CRÉ (Conférences Régionales des Élus), les Alliances pour la solidarité ont eu de nombreuses retombées positives pour la mobilisation en regard de la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale ainsi que pour le développement de notre communauté. Le chemin parcouru est immense et le mouvement amorcé doit être poursuivi. Il apparaît donc primordial de poursuivre le soutien aux milieux locaux dans la prise en charge de la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale.

La loi visant à lutter contre la pauvreté stipule qu'il y a lieu d'affirmer la volonté de l'ensemble de la société québécoise de se mobiliser afin de mettre en œuvre des actions concertées. Pour sa part, la TCCM est profondément convaincue qu'il appartient au gouvernement de poursuivre les efforts pour susciter cette mobilisation et la coordonner. L'action gouvernementale devra donc continuer de soutenir ou de consolider les démarches locales qui réduisent la marginalisation, la pauvreté et l'exclusion.

LES AXES D'ACTION À PRIVILÉGIER

Pour la TCCM, agir au bon moment et de façon soutenue dès l'apparition des facteurs de risque de pauvreté et d'exclusion sociale est la pierre angulaire de l'ensemble des actions. Voici donc les trois axes d'intervention à privilégier.

Le logement social et abordable

Les dépenses consacrées au logement représentent une proportion particulièrement élevée des revenus. Trouver un logement abordable demeure un défi pour les groupes les plus vulnérables (les familles à faible revenu, les familles monoparentales et les personnes seules, ainsi que les bénéficiaires de l'aide sociale). Ce manque représente un générateur de risques pour la communauté à moyen et long terme. Le logement social et abordable traité sous l'angle des déterminants de la santé peut contribuer à briser le cercle vicieux de la pauvreté et de l'exclusion en offrant un mode d'habitation de qualité à un coût accessible. Ainsi, augmenter le nombre de logements sociaux devrait être, encore une fois dans ce troisième plan d'action, une voie à privilégier.

Il importe cependant d'insister sur le fait que la difficulté de se loger à coût abordable se vit aussi en région. En ce sens, la TCCM demande au gouvernement de s'engager à favoriser et appuyer le développement de logements sociaux et abordables hors des grands centres urbains et adapte ses programmes en fonction des réalités rurales et semi-urbaines.

Le dossier de l'habitation est durement touché par l'objectif d'équilibre budgétaire.

Certains programmes d'amélioration de l'habitation ont été suspendus ainsi que des programmes s'adressant aux propriétaires à faible revenu des milieux ruraux.

Le programme LAAA (Logement Adapté : Aînés Autonomes) s'adressant aux aînés est suspendu depuis 2013.

La lutte à l'insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire, indiquant la privation d'un besoin fondamental souvent relié à l'insuffisance du revenu, se produit lorsque la quantité ou la qualité des aliments est compromise. Depuis quelques années, le pourcentage des ménages en situation d'insécurité alimentaire est en hausse constante.

La position du gouvernement en matière de sécurité alimentaire devrait donc aller bien au-delà de la lutte contre la faim et prôner une vision du développement durable des collectivités. Le soutien des initiatives en sécurité alimentaire doit donc être en lien direct avec :

- la mobilisation des individus et des collectivités;
- l'amélioration des milieux et des conditions de vie;
- l'approvisionnement alimentaire;
- le renforcement des capacités soit, les compétences des individus, les caractéristiques du territoire et la concertation des différents acteurs du milieu.

Malgré les efforts consentis au cours des dernières années, la conjoncture économique force de plus en plus de gens à faire appel aux ressources en sécurité alimentaire : travailleurs à faible revenu, retraités, aînés, personnes seules...

Depuis 2008, on note une augmentation de 27,9% de la fréquentation des organismes œuvrant en sécurité alimentaire (Bilan-faim 2015, les banques alimentaires du Québec).

Le transport collectif

Les moyens de transport en termes d'accessibilité aux services doivent être considérés dans la prévention de l'exclusion sociale et de la pauvreté. L'amélioration des services de transport permet de répondre aux besoins de mobilité régionale et interrégionale. En effet, en facilitant les déplacements, le transport favorise la participation sociale en plus d'être un déterminant de la vitalité des communautés. Pour les personnes vivant dans la précarité, le transport collectif devient essentiel et constitue un facteur majeur d'inclusion.

Ainsi, le transport devrait donc apparaître comme un enjeu transversal du prochain plan d'action gouvernemental puisque, bien souvent, il conditionne l'entrée et la sortie de la pauvreté par l'accès aux ressources comme les services de proximité, l'éducation, la formation, l'emploi, etc.

L'amélioration du transport collectif pourrait principalement viser l'assouplissement des règles du Ministère des Transports dans la mise en place de réseaux de transport bénévole dans les territoires à faible densité de population. Présentement, l'octroi de permis de transport bénévole est uniquement accordé aux organismes bénéficiant d'un support financier du PSOC; l'ouverture à d'autres organismes communautaires permettrait l'amélioration des services, le développement d'une solidarité au sein des communautés ainsi qu'une meilleure couverture des territoires. Les efforts concertés de chacun favoriseraient l'harmonisation avec les services déjà existants tout en correspondant aux besoins spécifiques des communautés.

Au Québec, il n'existe aucun programme de tarification sociale à moindre coût permettant d'atténuer les conséquences de la pauvreté pour les citoyens à faible revenu.

CONCLUSION

Parce que la vitalité et le dynamisme d'une société dépendent, entre autres, de ses efforts pour amoindrir la pauvreté et l'exclusion, il est important de rappeler qu'il faut aller plus loin que l'aspect économique et monétaire de la question. L'intention du gouvernement de mener un troisième plan d'action fait preuve d'une réelle prise de conscience et doit définitivement se traduire par un engagement formel créant des environnements qui permettront à tous de jouer pleinement leur rôle au sein de leur communauté.

La TCCM est heureuse d'appuyer cette nouvelle initiative gouvernementale dans la poursuite de sa lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale. Contents de participer à cette consultation publique et de travailler en lien avec les cinq orientations proposées, nous préconisons principalement les actions portant sur l'amélioration des conditions de vie des personnes par le biais du soutien financier récurrent aux organismes locaux et régionaux qui ont déjà été identifiés lors du dernier plan d'action gouvernemental.

Le financement de projets structurant à l'échelle régionale et locale par le biais de la signature d'alliance a permis de mettre leur développement au cœur des préoccupations de chacune des communautés. Il importe de maintenir ce cap afin de consolider le tissu social tissé au cours des dernières années.

Les consultations actuelles soulèvent beaucoup d'espoir et d'attentes. Il est donc impératif que le prochain plan d'action donne un nouvel élan aux actions déjà mises de l'avant.

La TCCM recommande donc :

- que le gouvernement fixe des cibles d'amélioration des revenus, par exemple hausser le salaire minimum;
- que le gouvernement se dote d'un plan de développement de l'emploi, en se basant sur les besoins tant des travailleurs que des entreprises;
- que les programmes concernant les logements sociaux soient remis en place, adaptés et bonifiés en fonction des réalités rurales et semi-urbaines;

- **que des incitatifs financiers et fiscaux favorisant la construction de logements sociaux soient mis en place pour les entrepreneurs en construction et les municipalités;**
- **que les actions soient centrées sur les réalités locales et renforcent le soutien aux initiatives du milieu;**
- **que le gouvernement soutienne concrètement et financièrement les instances locales et régionales en développement social.**

EN RÉSUMÉ

ORIENTATION 1

PRÉVENIR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE EN FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL DES PERSONNES

Priorité : Accès aux transports collectifs

Moyens : Assouplir les règles d'octroi des permis de transport bénévole aux organismes autres que ceux soutenus par le PSOC;

Mettre en place un programme de tarification sociale à moindre coût pour les personnes à faible revenu.

ORIENTATION 2

RENFORCER LE FILET DE SÉCURITÉ SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Priorité : Sécurité alimentaire

Moyens : Soutenir les concertations en sécurité alimentaire qui axent leurs interventions sur les mesures alternatives au dépannage alimentaire en tenant compte des réalités locales et régionales.

Accès à un logement

Moyens : Remettre en place les programmes concernant les logements sociaux adaptés et modifiés en fonction des réalités rurales et semi-urbaines;

Mettre en place des incitatifs financiers et fiscaux favorisant la construction de logements sociaux pour les entrepreneurs en construction et les municipalités.

Amélioration de la capacité financière

Moyens : Fixer des cibles d'amélioration des revenus.

ORIENTATION 3

FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI ET VALORISER LE TRAVAIL

Priorité : Développer le marché de l'emploi

Moyens : Établir un plan de développement du marché du travail par des actions gouvernementales concrètes : support aux PME, développement du secteur manufacturier, soutien à la recherche et au développement, etc.;

Élaborer des programmes de soutien pour les petits travailleurs, les travailleurs agricoles et saisonniers;

Mettre en place des mesures de soutien auprès des personnes en insertion et des entrepreneurs;

Fixer des cibles d'amélioration des revenus.

ORIENTATION 4

FAVORISER L'ENGAGEMENT DE L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ

Priorité : Soutien aux communautés

Moyens : Centrer l'action sur les réalités locales et régionales en renforçant le soutien aux initiatives du milieu et à la participation citoyenne.

Inclure les personnes vulnérables dans la prise des décisions.

ORIENTATION 5

ASSURER, À TOUS LES NIVEAUX, LA CONSTANCE ET LA COHÉSION DES ACTIONS

Priorité : Cohérence des actions

Moyens : Soutenir concrètement et financièrement les instances locales et régionales en développement social;

Renouveler les ententes financières avec les organismes locaux afin qu'ils poursuivent les actions entreprises lors du précédent plan d'action.

MEMBRES

TABLE DE CONCERTATION COMMUNAUTAIRE MIRABELLOISE

APPUI Laurentides
Association des maisons de jeunes de Mirabel
Association québécoise des droits des retraités Laval-Laurentides
Cap Emmaüs
Carrefour Jeunesse-emploi de Mirabel
Centraide Laurentides
Centre d'aide des personnes traumatisées crâniens et personnes handicapées des Laurentides (CAPTCHPL)
Centre de femmes Liber'elles
Centre d'hébergement multiservice de Mirabel
Cercle de fermières de St-Augustin
Cercle de fermières de St-Benoit
Cercle de fermières de St-Canut
Cercle de fermières de St-Janvier
Chambre de commerce et d'industrie de Mirabel
Chevaliers de Colomb de St-Augustin 9954
Chevaliers de Colomb de St-Janvier
CISSS Laurentides / Deux-Montagnes
CISSS Laurentides- St-Jérôme
Club d'astronomie Bois de Belle Rivière Mirabel
Comité Citoyen en sécurité communautaire
Conseil régional de développement social des Laurentides
Coopérative de santé de St-Placide et des environs
CPE Bedondaine
Maison de la Famille de Mirabel
Moisson Laurentides
Office municipal d'habitation de Mirabel
Parc du Bois de Belle-Rivière (Corporation pour la protection de l'environnement à Mirabel)
Route des gerbes d'Angelica
Scout Laurentides
Service des loisirs, de la culture et vie communautaire- Ville de Mirabel